

UN LIBRARY

JAN 4 1976



NATIONS UNIES UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.5/31/L.46/Corr.1
22 décembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 92 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977

Projet de rapport de la Cinquième Commission
(Première partie)

Rapporteur : M. E. Brian NASON (Irlande)

1. Les corrections suivantes doivent être apportées au texte du document
A/C.5/31/L.46 :

Lire le paragraphe 75 comme suit :

"75. A la 58ème séance, le représentant de la Grèce a proposé, eu égard aux recommandations du Comité consultatif, d'approuver 18 postes d'administrateur (1 D-2, 2 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 3 P-2/1) et 13 postes d'agent des services généraux (3 G-5, 10 G-4/1). Il a aussi proposé à la Commission d'approuver la demande formulée par le Secrétaire général au paragraphe 65 du document A/C.5/31/25 concernant les services communs du Centre sur les sociétés transnationales et des commissions régionales. Enfin, il a proposé de ne pas approuver de crédits pour des livres et fournitures de bibliothèque pour ledit Centre."

Lire le paragraphe 76 comme suit :

"76 La proposition de la délégation grecque avait pour effet de majorer le total net des crédits additionnels recommandés par le Comité consultatif pour l'exercice biennal 1976-1977 de 639 000 dollars, se répartissant comme suit :

Chapitre 5	-	479 000 dollars	
Chapitre 22J	-	160 000 dollars	
Chapitre 25	-	55 000 dollars,	compensés par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes."

Paragraphe 87, troisième ligné, remplacer "trente et unième" par "trente-deuxième".

Remplacer le paragraphe 100 par le texte suivant :

Renvoi de l'examen de certaines questions relevant du point 92 de l'ordre du jour

100. A sa 57ème séance, le 20 décembre 1976, la Cinquième Commission a décidé de remettre à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale l'examen des questions ci-après relevant du point 92 de l'ordre du jour :

- a) Etude d'ensemble de la question des honoraires (A/C.5/31/2)
- b) Services fournis par l'Organisation des Nations Unies pour des activités financées par des fonds extra-budgétaires (A/C.5/31/33 et Corr.1)
- c) Nomenclature des services du Secrétariat (A/C.5/31/8)
- d) Procédures générales et dispositions administratives régissant la Fondation des Nations Unies pour l'Habitat et les établissements humains (A/C.5/31/40)
- e) Révision du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/31/58)
- f) Création d'un groupe des services d'analyse documentaire au Département des affaires économiques et sociales (A/C.5/31/69)
- g) Incidences de la validation par la Caisse commune des pensions des périodes de service accomplies par certains anciens fonctionnaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, entre 1950 et 1960 (A/C.5/31/71)
- h) Innovations techniques pour la production des publications et documents de l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/31/77)

La Commission, en outre, a pris note de la déclaration du Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au sujet du document A/C.5/L.95, à savoir que les propositions du Secrétaire général qui y étaient formulées ne pouvaient être examinées à la trente et unième session, mais qu'elles devraient être incluses dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979.

2. Les corrections suivantes doivent être apportées au texte du document
A/C.5/31/L.46/Add.1 :

Paragraphe 102 : sans objet en français

Page 16, 6 i), deuxième colonne : sans objet en français

Page 24, 22 vi), deuxième colonne : inscrire "98 800"

Page 26, xv), deuxième colonne : sans objet en français

Page 31, en regard du mot "Total" :

Au bas de la colonne P-5, remplacer "12" par "13"

Au bas de la colonne Total I, remplacer "78" par "79"

Page 42, C, paragraphe 1, première ligne : remplacer "410 826 000 dollars"
par "411 026 000 dollars".
